

Projet de programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des grands jardins

Questions de la commission à l'arrondissement de Ville-Marie (15 mars 2011)

Par suite à la rencontre du 9 mars dernier entre les représentants de l'arrondissement de Ville-Marie et les membres de la commission de l'OCPM chargés de la consultation publique, ces derniers aimeraient obtenir des informations sur les trois éléments suivants :

Question 1 :

L'arrondissement dispose-t-il de données chiffrées ou d'analyses sur la problématique de l'itinérance telle qu'elle se manifeste spécifiquement sur le territoire couvert par le PPU? Si oui, serait-il possible de mettre à la disposition des commissaires les informations pertinentes sur cette question?

Question 2 :

Les commissaires ont reçu de l'arrondissement une copie d'un court document qui explicite les règles qui régissent la conversion en copropriété indivise. Ils en remercient l'arrondissement. Serait-il toutefois possible de faire également parvenir à la commission le règlement complet qui régit la conversion en copropriété indivise?

Question 3 :

La note de la Direction de l'habitation qui accompagne le sommaire décisionnel du dossier (Document 1.3.3) fait référence à un plan d'action pour l'amélioration de la salubrité des logements. Serait-il possible de connaître la teneur de ce plan d'action? Quel en est le contenu? A-t-il été appliqué sur le territoire du PPU? Si oui, quels en ont été les résultats? Si ce plan d'action a fait l'objet d'un document, serait-il possible d'en transmettre une copie à la commission?

Merci de votre collaboration,

Richard Brunelle,
Secrétaire de la commission